

LIGNE RTE FROGES-CROLLES

Le projet consistait à créer une seconde liaison souterraine à 225 kV entre le poste RTE de Froges et le poste ST Micro, en complément de la liaison électrique déjà existante (alimentation principale).

Le projet a été jugé recevable par la Direction générale de l'énergie et du climat le 31 août 2021, et a fait l'objet d'une concertation préalable (prévue par la circulaire Fontaine) qui s'est conclue par la réunion du 24 janvier 2022 (présidée par le sous-préfet à la relance). Le fuseau préférentiel a été retenu par la Direction générale de l'énergie et du climat le 23 février 2022.

Les travaux sont désormais terminés et la ligne est en fonctionnement.

Cette ligne RTE faisant l'objet du « projet » d'extension de la société ST MICRO, elle est incluse dans le périmètre d'évaluation de l'impact du projet.

Conformément aux recommandations de l'autorité environnementale, l'étude d'impact est globale, ensuite, chaque "partie" du projet a sa propre procédure. La procédure ECTRA est incluse dans l'évaluation environnementale mais c'est une procédure distincte.